

DEBAT NATIONAL SUR L'ECOLE

Domaine : Définir les missions de l'école.

Sujet : Quelles doivent être les missions de l'école à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

Quelles sont les grandes missions de l'école ?

Instruire :

- apporter des savoirs quels savoirs ? pour quel avenir ?

pour quels besoins ?

- adapter les savoirs en fonction de l'orientation choisie .
- Faire travailler et faire apprendre à travailler.
- Suivre les programmes officiels.

Eduquer :

- vivre ensemble : règles de vie
- mieux connaître l'Europe : pays, cultures, peuples...
- éducation « à la place de / avec / en complément de la famille ».
- inculquer le sens de l'effort.
- développer l'esprit critique

Former :

- préparer à la vie active
- préparer à la vie de citoyen : responsabiliser.
- cerner les domaines d'excellence
- développer la capacité d'adaptation.

Quelles doivent être les missions respectives de l'école maternelle, de l'école élémentaire, du collège et du lycée ?

Priorité en maternelle à l'éducation : les règles de bases doivent avoir été édictées par la famille alors que l'école doit insister sur les règles de socialisation.

Priorité à l'école élémentaire à l'instruction : insistance sur le français et les maths. Poursuite de l'éducation au groupe et à la vie en commun.

Au collège la mission semble la plus large : priorité à l'instruction (programmes...) et à l'éducation (sens de l'effort, esprit critique ...) mais aussi importance de la formation (jeunes citoyens, usagers de la route, participation à la vie active, choix professionnels...)

Au lycée, priorité à l'instruction et à la formation.

Comment assurer la continuité entre les différents niveaux ?

La continuité se fait très bien entre l'école maternelle et l'école élémentaire : souvent le même site, la même équipe pédagogique, le même réseau... Les parents sont associés à la vie scolaire : même enseignants, même association de parents d'élèves...

La continuité entre école élémentaire et collège est de mieux en mieux assurée : journée au collège pour les élèves avec leurs instituteurs, journée portes ouvertes commune, notes des élèves transmises aux instituteurs, réunions pédagogiques communes...

La continuité est moins bonne entre le collège et le lycée : manque de concertation entre les enseignants, parents moins impliqués, carte scolaire plus large, le collège privilégie la formation à la filière générale plutôt que celle vers les filières professionnelles... Très nette différence d'accueil des parents et de responsabilisation des lycéens suivant les établissements.

Quelle place l'école doit-elle donner à l'éducation à la santé ainsi qu'à la prévention des conduites à risque ? L'école doit-elle assurer la formation à la prévention routière ?

L'école a un rôle important à jouer dans ces questions car c'est souvent l'unique lieu où certains élèves pourront en débattre. Cependant, des intervenants extérieurs sembleraient plus appropriés que les enseignants : élèves plus à l'aise, interlocuteurs formés à ces questions...

L'école devrait être le lieu où l'on aborde ces questions avant d'en discuter à la maison avec les parents (ce n'est pas toujours le cas...). Il faut recentrer le travail de l'enseignant sur l'enseignement et ouvrir les établissements à davantage d'intervenants extérieurs.

Peut-on dissocier les missions des parents et celles de l'école ?

C'est impossible : les parents sont les interlocuteurs privilégiés des enseignants, ils encouragent leurs enfants, les éduquent et les guident pendant toutes leurs années dans l'enseignement.

On constate cependant que certains parents n'assurent plus leur rôle ou ne pouvant plus l'assurer, on demande au système scolaire de pallier à cette carence.

L'école forme-t-elle un élève à être citoyen ?

Le constat est assez négatif. Les élèves ne sont pas assez responsabilisés, ils ne sont pas assez acteurs. Ils reçoivent et absorbent mais ne sont pas très créatifs. L'école ne développe pas assez les aptitudes de l'élève à la création et à l'innovation.

Le milieu familial et l'influence des parents sont importants dans le degré d'autonomie et de responsabilité des enfants. Si le milieu familial est actif dans la société (associations, politique...) les enfants le sont souvent aussi.

L'école devrait faire plus pour développer cette qualité. Elle devrait rendre les élèves acteurs, développer leurs responsabilités matérielles (classe, affichage, foyer...), civiques (rôle du délégué...). Le programme d'éducation civique semble souvent inadapté, pas assez concret et parfois un peu délaissé par les enseignants.

Que valorise l'école ?

L'école ne valorise pratiquement que des savoirs. L'autonomie d'un élève, sa participation à la vie de l'école, ses aptitudes à l'innovation et à la création... ne sont pratiquement pas pris en compte. Le système de notation ne reflète pas les aptitudes autres que les savoirs d'un élève.

La maîtrise de l'anglais doit-elle être une compétence obligatoire ?

Pour se sentir européen, il faut qu'il y ait une langue commune à tous les peuples. L'anglais paraît donc nécessaire comme moyen de communication (même si l'on peut déplorer l'absence d'une langue « neutre » comme l'espéranto). Les élèves devraient commencer plus tôt ce qui leur permettrait d'aborder plus vite une deuxième langue vivante. Parallèlement, on pourrait développer une connaissance des autres cultures et des autres peuples européens et développer les liens entre les élèves de pays différents..

1) Comment responsabiliser davantage les élèves et les amener à l'autonomie ?

Proposer plus de travail de groupe et d'exposés. Valoriser la prise de parole.

Laisser plus de choix concernant les sujets des exposés en fonction des domaines d'excellence des élèves.

Responsabiliser les élèves dans les tâches matérielles en lien avec la propreté et le rangement de leurs classes.

Laisser les élèves gérer leur foyer en les formant à l'aide d'éducateurs ou d'animateurs d'associations extérieures.

Renforcer le rôle des délégués de classe en leur proposant une formation en début d'année (rôle, prise de parole, animation d'un débat ...)

Contraintes : nombre d'élèves par classe, bénévolat des enseignants, intervenants extérieurs à rémunérer.

2) Comment prendre en compte et valoriser les aptitudes des élèves autres que les savoirs ?

Sur les bulletins :

- Essayer de mettre en valeur par matière les points positifs de l'élève.
- Ajouter des indications sur les capacités relationnelles, l'implication dans la vie du collège, les connaissances culturelles, etc , pour éventuellement servir à l'orientation (un peu sur le modèle des dossiers d'orientation de 3^{ème})..

Rencontre systématique entre le prof principal, les parents et l'élève pour faire le point sur les aspects positifs de l'élève autres que les savoirs.

Travailler sur un projet personnel de l'élève , choisi par l'élève lui-même, travaillé sur 2 ans, avec des profs tuteurs et présenté lors de l'examen de fin de collège (commercialisation d'un produit, fabrication, création d'association, campagne de réflexion, etc.).

Contrainte : horaires des personnels impliqués.

3) Comment intégrer les interventions extérieures dans le cadre des horaires scolaires ?

Faire appel aux associations chargées de la jeunesse et des sports entre midi et deux heures (associations sportives , culturelles, etc.).

Banaliser trois fois un temps dans l'année pour des actions diverses : prévention routière (gendarmerie et auto-école) stage en entreprise, actions incivilités et violence... Retour aux 10% !

Utiliser les heures laissées vacantes par les professeurs en concertation pour les I.D.D pour proposer aux élèves d'autres informations (présentation d'entreprises, de métiers, de filières...)

Contraintes : quels moyens pour les intervenants extérieurs, qui prend en charge les élèves si les profs sont en concertation ?

4) Comment le collège peut-il mieux préparer aux filières professionnelles sans pour autant délaisser la formation vers le lycée général ?

Travail en alternance avec un lycée professionnel ou une entreprise (système des maisons familiales)

Apporter aux élèves qui le désirent une plus grande connaissance des métiers et une meilleure orientation en fin de 3^{ème} en remplaçant certaines matières optionnelles par des heures de découverte des métiers (C.D.I et intervenants extérieurs.)

Instituer obligatoirement un stage de découverte en entreprise en 3^{ème}.

Contraintes : qui prépare les interventions, encadrement, éloignement des lycées professionnels en zone rurale, partenariat avec les entreprises, assurances.

DEBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ECOLE

Sujet n°6 : Comment l'Ecole doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

1^{ère} question : La prise en compte du niveau scolaire au moment de la composition des classes est-elle importante ?

Bilan actuel : hétérogénéité des classes en 6^e et 5^e (pour les classes de 6^e : rencontre avec les maîtres du CM2 pour équilibrer les classes).

En 4^e et 3^e importance du rôle des options.

Des dangers : choix des options en fonction des camarades

« ennui » de certains élèves .

La question des classes de niveau peut se reposer mais cela ne semble pas du tout adapté .

Piste possible : Poursuivre les classes hétérogènes mais avec présence d'un tronc commun au niveau des matières et des heures de soutien ou d'approfondissement en fonction des difficultés des élèves.

Des rythmes et des horaires différents dans les matières (revoir la totalité des programmes.

2^{ème} question : Faut-il développer l'alternance au collège ?

| | Contraintes |
|---|-------------|
| Avantages | |
| -Eloignement des lycées professionnels. | |
| -Motivation des élèves | |
| -Problèmes d'emploi du temps | |
| -Décloisonnement du groupe | |
| -Choix des options. | |
| classe. | |
| -Moyens financiers . | |
| -Découvrir le monde du | |
| -Contrats avec les entreprises ? | |
| travail. | |
| -Structure de l'établissement. | |
| -réinscrire des élèves dans | |

un parcours positif

-valorisation de certains

élèves.

Bilan : Le principe du « collège unique » peut-il être remis en cause ?

L'alternance ne sera pas le remède à tous les maux.

Blocage par rapport aux moyens (humains et financiers) .

3^{ème} question : Quels sont les rythmes d'apprentissage à mettre en place , à proposer aux élèves.

-Réfléchir à la répartition dans la journée ? dans la semaine ?

-Réflexion portée sur les démarches d'autres pays européens : les systèmes sont-ils plus adaptés ?

-Apprentissage des leçons : + en classe ? + à la maison ?

-comment adapter la répartition du travail , des exigences entre les matières ?

Bilan : Comment peut-on agir concrètement sur ces rythmes ?

4^{ème} question : Les IDD répondent-ils à leur vocation : satisfaire à la diversité des goûts, des talents.

Bilan actuel : Des sentiments très partagés en fonction des expériences.

Problème de compatibilité des matières.
Blocage quand on demande de la rédaction de la part des élèves .

Motivation plus forte lorsqu'il y a des sorties pédagogiques liées aux IDD.

Pour un bon fonctionnement , il faut des élèves motivés et des professeurs également.

5^{ème} question : Faut-il proposer davantage d'options au collège pour développer davantage les talents de chacun.

-Difficile à mettre en place en fonction des horaires.

-risque de créer des filières très tôt.

-Il ne faut pas encore surcharger les journées pour les élèves .

-Faut-il mettre en place des modules comme au lycée ?

Le groupe a retenu parmi toutes ces réflexions , deux pistes de travail .

- L'accompagnement des élèves au niveau individuel .
- Faire des propositions concrètes par rapport aux rythmes d'apprentissage .

1-L'accompagnement individuel des élèves :

Il semble important d'avoir des moments privilégiés pour s'entretenir avec un élève en dehors du groupe classe. Ces entretiens doivent permettre de faire un point concret sur le suivi scolaire de chaque élève .

Pistes possibles : Aménager les horaires du professeur principal pour qu'il soit libre en même temps qu'une heure d'étude de la classe pour d'éventuels entretiens individuels . Ces rencontres ne sont pas systématiques , ni obligatoires. Elles se produisent en fonction des demandes des élèves ou de l'équipe pédagogique.

Prévoir également dans l'année des rencontres par thèmes : intégration par exemple pour les 6èmes , difficultés scolaires , orientation ...

2-Les rythmes d'apprentissage :

Constats : L'économie (ex : le tourisme) ne doit pas dicter sa loi aux rythmes scolaires.

Nécessité de revoir les programmes , de les alléger pour pouvoir agir sur les rythmes.

On ne doit pas allonger l'amplitude horaire journalière des élèves .

Pistes possibles : Aménager des emplois du temps plus équilibrés (ex : sur une journée , faire alterner les cours en fonction du degré de concentration demandé).

Essayer de mettre davantage les élèves dans des processus de création , qu'ils soient plus actifs , qu'ils manipulent ... (ex : proposer 2H d'Arts Plastiques par quinzaine pour permettre davantage de création).

Insister sur la lecture au Collège : intervenants extérieurs pour permettre des petits groupes de lecteurs .

Mise en place de rallyes lecture (ex : favoriser des actions de lecture qui ont un « enjeu ludique »)

Introduire 1 H de lecture dans l'horaire hebdomadaire .

Conclusion : Les élèves ont des rythmes d'apprentissage différents : pourquoi ne pas prévoir un tronc commun dans chaque matière et des heures de soutien et d'approfondissement en cassant le groupe classe .

L'apprentissage des leçons semble être un problème de plus en plus important .Ceci semble être lié à la notion de l'effort . Certains souhaiteraient que cet apprentissage se fasse au collège , d'autres pas. Faut-il assister de plus en plus les élèves ? La question reste entière .

QUELLE ECOLE POUR DEMAIN ?

« Comment les parents et les partenaires extérieurs de l' école peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?»

La réflexion a été basée sur les connaissances et le vécu de chacun des participants. Nous nous sommes bornés à n' évoquer que des actions connues, puisqu' il s' agissait d' établir un constat sur l' état de la collaboration des différents partenaires.

Dès le début de la réflexion, il est apparu une divergence de fond sur la définition de la réussite scolaire, puisqu' elle revêt un caractère différent pour les uns et les autres ;

- les uns et le plus souvent les parents, considérant qu' il s' agit d' une préparation à la vie professionnelle de l' enfant strictement,
- les autres voyant plus dans la réussite scolaire une préparation à la vie personnelle de l' élève : discipline, responsabilisation, préparation à sa vie d' adulte.

La question s' est ensuite posée de savoir si l' on devait considérer la réussite scolaire de manière individuelle ou collectivement ?

La question n' a pas été tranchée, et la réflexion a été réalisée de manière globale.

Ensuite, il a été insisté sur le rôle à jouer des parents dans la réussite de leurs enfants, rôle qui va décroissant par manque de temps, de connaissance, par indépendance des enfants, et qu' il convient de redévelopper.

Après avoir débattu de ces points, il a été dressé un état des lieux des actions mises en place tant à l' intérieur qu' à l' extérieur de l' école, pour favoriser la réussite scolaire des élèves (globalement), et pour faire se rapprocher les différents partenaires, avec les limites, les insuffisances, et les problèmes rencontrés par certaines des actions entreprises :

Ⓞ Au sein de l' école, on a relevé notamment :

- L' intérêt des réunions parents professeurs permettant aux uns et aux autres de mieux se connaître pour mieux travailler ensemble, avec comme limite l' absence de certains parents à ce type de réunion (les plus concernés souvent)
- Les journées portes ouvertes se révélant être utiles aux parents pour mieux cerner et mieux apprécier l' école de leurs enfants, action rencontrant les mêmes limites que précédemment.
- Le rôle joué par les associations de parents d' élèves qui comble un peu le fossé existant entre le monde de l' école et celui des parents.

A ce stade de la discussion, le groupe a essayé de répondre à la question suivante : Comment améliorer la connaissance du monde de l' école pour mieux partager ses objectifs avec les familles ?

Le débat a permis de mettre en exergue que l' absence de reconnaissance actuelle par les parents du monde scolaire provenait du fait que, bon nombre d' entre eux, demandent à l' école la réalisation des objectifs suivants : en premier lieu l' éducation, ensuite la formation aux métiers, puis enfin l' instruction.

Or, la participation des parents notamment, passe obligatoirement par une adhésion au projet de l' école, qui est d' abord d' instruire les élèves, et non une adaptation de l' école aux desideratas des parents. Il convient sans doute de mieux faire connaître les missions premières de l' école.

Il a été mis en avant un second problème touchant au statut même de l' enseignant qui n' est pas toujours vu par les parents comme un partenaire mais comme un diffuseur de savoir stricto sensu, certains parents ne se sentant pas concernés par l' éducation de leurs enfants.

© A l' extérieur de l' école, il a été évoqué les actions suivantes :

- Le rôle essentiel joué par les associations de tous types, sportives, culturelles, culturelles, etc...

même si parfois elles peuvent se révéler être en conflit d' objectifs avec l' enseignement classique, dans la mesure où la destination finale est parfois très différente voire contradictoire.

Toutefois, globalement le rôle des associations est jugé positif pour le développement et l' épanouissement des élèves (ex : cinéma , intervenant musique, pompiers, collecte de sang, brevet sécurité routière)

Pour le groupe de travail, le monde associatif doit être considéré comme un partenaire privilégié, dans la mesure où il répond à des besoins spécifiques par l' intermédiaire d' intervenants spécialisés. Toutefois son rôle doit se cantonner à l' éducation des élèves et ne pas vouloir empiéter sur le volet « instruction ».

- Le rôle joué par les entreprises par l' intermédiaire de stages en entreprises (type « bravo les artisans » ou dans le cadre de la formation en alternance, même si ces partenaires extérieurs ont souvent peu de relations avec les enseignants encore une fois.

La question qui s' est posé était donc de savoir s' il convenait, pour autant, de favoriser la place de l' entreprise comme partenaire privilégié à l' école ?

A cette question, il a été répondu par la négative, dans la mesure où le groupe a considéré que le collège d' enseignement général ne devait pas renier ses objectifs, qui sont l' instruction des tous les élèves dans les matières classiques et généralistes et la préparation au lycée. Il a été considéré que les entreprises n' étaient pas spécialement adaptées à la structure « collège », et qu' il était un peu tôt pour essayer de spécialiser les élèves.

Les structures type « maisons familiales », s' adressant à des élèves en difficulté, semblent plus adaptées à l' intervention de ce type de partenaires.

- Le rôle des collectivités territoriales par le biais de financements favorisant la découverte de sites locaux.
- A été évoqué également le rôle des médias au niveau éducatif. De manière quasi unanime, il a été jugé uniquement ce rôle comme purement mercantile et dénué d' intérêt majeur.

Il a été évoqué également les différentes expériences mises en œuvre tant dans la région qu' à l' extérieur, à savoir :

- les écoles ouvertes, ou les associations de quartier, c'est-à-dire permettant d'offrir des activités différentes en dehors du temps consacré aux activités purement scolaires, très efficaces et auxquelles les parents accordent un large crédit, mais qui sont difficiles à mettre en place dans la mesure où très vite se pose la question de la compétence des bénévoles y exerçant, ainsi que l'absence quasi-totale de relations entre les enseignants et ce type de structure.
- Les formations EARS (écoute psychologique), dispensées au bénéfice des jeunes et des parents. Le problème posé récurrent est le suivant : par qui ces actions doivent-elles être menées?

Ces dernières expériences n'ont pas engendré de débat particulier.

Globalement, on peut dire que le problème posé par l'ensemble des actions relevées est souvent problème de temps et de mise en place trop lourde.

Faut-il, pour autant, redéfinir l'équilibre entre le temps scolaire, le temps libre et celui consacré à l'accompagnement scolaire ?

Le groupe de travail a considéré, en effet, que développer l'intervention de partenaires extérieurs, faire entrer à l'école des intervenants en matière d'éducation ou en matière culturelle, devait nécessairement passer par un développement des moyens et des créneaux d'intervention, afin de ne pas toucher au temps consacré à l'apprentissage des matières générales.